

Commune de PONT-EVEQUE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	C, c : crues rapides des rivières
B Zones de projet possible sous maîtrise collective	I', i' : inondation en pied de versant
B Zones de contraintes faibles	M, m : marécages
B Zones sans contrainte spécifique	T, t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
	V, v0, v1 : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g0, g1, g2 : glissements de terrain
	P, p : chutes de pierres

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Réalisation : AlpGéorisques	Etabli le : Décembre 2005	Echelle : 1/5 000
Edition : AlpGéorisques	Modifié le :	

